

COMPTE RENDU

8^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
TENUE LE MARDI 2 AVRIL 2019 À 13 h 30, AU LOCAL F-240

Présences : Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Annick Cyr, Sonia Ducharme-Beausoleil, Ariel Franco, Alexandre Galarneau, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Nadine Marchi, Mylène Morin, Frédéric Pellerin, France Perreault, Sébastien Piché, Alayn Prud'homme, Josianne Rey

Président d'assemblée : Denis Rousseau

Secrétaire : Julie Bourgault

8.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté, la réunion débute donc à 13 h 32. On note aussi une forte présence du personnel enseignant.

8.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu l'ordre du jour suivant :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

8.1 Identification et constatation du quorum

8.2 Adoption du projet d'ordre du jour

8.3 Présentation de rapport de libération de tâche

8.3.1 Utilisation innovante de nématodes en laboratoire de sciences

Présenté par : Jean-Michel Cardin

8.4 Adoption du compte rendu de la commission des études du 12 mars 2019

8.5 Suivi du compte rendu de la commission des études du 12 mars 2019

8.6 Rapport préliminaire – Autoévaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Présenté par : Sébastien Piché et Marco Guilbault

8.6.1 Formuler un avis au conseil d'établissement

8.6.2 Nomination d'un sous-comité de la commission des études

8.7 Présentation des balises pour l'application des différents types de préalables absolus, relatifs et corequis.

Présenté par : Marco Guilbault

- 8.8 Avis à formuler au conseil d'établissement pour les modifications apportées aux *Règles d'application du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption relatives au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière*

Présenté par : Sonia Ducharme-Beausoleil

- 8.9 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme de Design d'intérieur (570.E0)

Présenté par : Jean-Luc Trussart

- 8.10 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme de Techniques de services financiers et d'assurances (410.F0)

Présenté par : Jean-Luc Trussart

- 8.11 Autres points

- 8.12 Information

8.12.1 État des demandes d'admission

8.12.2 Récipiendaires – Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec

8.12.3 Mention d'honneur de l'AQPC

- 8.13 Prochaines rencontres :

- assemblée extraordinaire pour la nomination de la nouvelle direction du collège constituant à L'Assomption (à confirmer)
- mardi 14 mai 2019 à 13 h 30 (assemblée ordinaire)

- 8.14 Levée de l'assemblée

Il est proposé cet ordre du jour modifié :

- 8.1 Identification et constatation du quorum

- 8.2 Adoption du projet d'ordre du jour

- 8.3 Suspension des profils et suivi des demandes d'admission (*Communication web* du programme d'Arts, lettres et communication et *Innovation sociale* du programme de Sciences humaines)

- 8.4 Levée de l'assemblée

CDEL190402-01

Il est proposé par monsieur Simon-Philippe Lebel et appuyé par monsieur Ariel Franco d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

8.3 **Suspension des profils et suivi des demandes d'admission (Communication web du programme d'Arts, lettres et communication et Innovation sociale du programme de Sciences humaines)**

Les membres de la commission des études expriment leur mécontentement face à la décision de suspendre ces deux profils et ils expriment leur désir de travailler avec la Direction pour trouver des alternatives à la suspension et éviter que cette situation ne se répète l'an prochain.

Les membres posent plusieurs questions à monsieur Rousseau, telles que :

- Qui a pris cette décision ?
- Pourquoi la commission des études n'a pas été consultée avant de prendre cette décision ?
- Quel est le nombre minimum d'admissions pour qu'un programme soit maintenu ?
- Combien de profils le cégep a-t-il les moyens d'offrir ?
- Est-ce qu'on peut trouver d'autres solutions ?
- L'an prochain, est-ce que cette situation va se répéter ?
- Que peut-on espérer pour l'avenir ?

Monsieur Rousseau répond à ces questions en expliquant aux membres que cette décision a été prise par la direction, appuyée par le CRPC qui a contribué à la réflexion. Il précise que cette décision est basée sur un contexte uniquement administratif et non pédagogique. Il explique également que les délais pour prendre une telle décision sont très courts, ce qui a fait en sorte qu'il devenait difficile de consulter les instances. De plus, dans un souci de transparence, il était important que les étudiants inscrits dans ces profils soient avisés rapidement afin qu'ils puissent être redirigés vers un autre programme ou un autre profil. Monsieur Rousseau souligne que la très grande majorité des étudiants ont été admis dans un autre programme ou un autre profil de notre cégep. Seulement quatre étudiants se dirigeraient vers Terrebonne, Joliette et St-Jérôme.

Il mentionne aussi que suspendre pour 2019-2020 ces deux profils ne va pas nécessairement régler le problème de la surembauche dans l'immédiat, mais que cela va contribuer à rétablir l'équilibre. D'autres mesures sont présentement à l'étude et discutées en CRT telles que :

- La formation générale propre;
- Les cours complémentaires;
- Les cours d'éducation physique;
- La capacité des locaux et des laboratoires;
- Les nombreuses préparations
- Les coordinations de départements, de programmes et de stages;
- Les grilles de programme;
- Les PVRTT;

- Les autres libérations; etc.

Monsieur Rousseau rassure les membres en leur disant que ce chantier se fera en collaboration avec le syndicat, les départements, et tout le personnel enseignant. Il se fera dans le respect de la convention collective en vigueur, avec en tête un souci d'équité intra départementale et inter départementale.

De plus, les membres déplorent la décision de la Direction de suspendre le profil *Innovation sociale*, car c'était un profil qui était unique au Québec et qui permettait à des étudiants en difficulté de réussir et d'aimer les études collégiales. De même, considérant l'unicité du profil *Innovation sociale*, les membres demandent à la Direction de s'engager à ne pas permettre l'ouverture d'un profil semblable dans les autres constituantes du Cégep régional de Lanaudière.

Monsieur Rousseau affirme qu'une réflexion sera enclenchée concernant la viabilité des profils dans notre cégep afin que ceux-ci répondent aux goûts et aux aspirations des étudiants, ainsi qu'au financement accordé par le ministère pour offrir des programmes et des profils.

Les membres de la commission des études déplorent la suspension des profils *Innovation sociale et Communication web*, l'absence de consultation, le manque d'informations probantes appuyant cette décision de même que le peu de considération d'ordre pédagogique qui la sous-tend.

Monsieur Rousseau ajoute que ces éléments seront discutés en CRT, qui est le lieu convenu pour tenir ce genre de discussions.

CDEL190402-02

Il est proposé par madame Nadine Marchi et appuyé par monsieur Ariel Franco d'inviter monsieur Marcel Côté, directeur général, à assister à une rencontre de la commission des études afin qu'il puisse répondre aux préoccupations des membres en regard de la gestion de l'enveloppe du E au cours des dernières années.

Adoptée à l'unanimité

Le membre de la commission des études représentant les étudiants demande si les personnes déjà inscrites aux différents profils suspendus pourront finir tous les cours afin d'en être diplômés.

Monsieur Rousseau assure que les étudiants qui ont déjà débuté leur cheminement pourront le terminer. Dans le cas où ces cours ne seraient plus offerts, ils pourront suivre des cours équivalents qui les mèneront vers le diplôme d'études collégiales désiré.

Madame Joselle Baril remercie ses collègues et membres de la commission des études de leur bonne volonté de travailler ensemble afin d'améliorer la situation.

8.4 Levée de l'assemblée

CDEL190402-03

Il est proposé par monsieur Éric Lavoie de lever la séance à 15 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

Denis Rousseau
Directeur par intérim du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée